

Article

« Cinq papes modernes, le concile Vatican II et la paix mondiale »

Jean-Guy Vaillancourt

Sociologie et sociétés, vol. 22, n° 2, 1990, p. 49-64.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/001810ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Cinq papes modernes, le concile Vatican II et la paix mondiale

JEAN-GUY VAILLANCOURT

Dans presque toutes les grandes religions orientales et abrahamiques, le thème de la paix est une des questions fondamentales mises de l'avant, tant au niveau des enseignements officiels des dirigeants qu'au niveau des pratiques éthiques des fidèles. Dans le catholicisme, nous pourrions examiner les positions et les actions des groupes de fidèles sur cette question, mais nous avons préféré nous arrêter ici au plus haut sommet de la pyramide hiérarchique, c'est-à-dire aux niveaux de la papauté et du concile Vatican II. Ceux-ci, en effet, jouent un rôle central dans l'Église pour ce qui est de l'élaboration des enseignements officiels. En fait, nous examinerons surtout l'enseignement de Vatican II et les textes de cinq papes des dernières 75 années, ceux qui ont gouverné l'Église depuis le début de la Première Guerre mondiale, étant donné que celle-ci constitue un point tournant crucial dans l'histoire récente de l'humanité.

La Grande Guerre fut particulièrement meurtrière, survenant après un siècle d'accalmie relative en ce qui concerne les conflits entre les nations. Il y a eu, bien sûr, plusieurs révolutions et quelques guerres durant les cent ans s'échelonnant après le Congrès de Vienne de 1815, qui mit fin aux sanglantes guerres napoléoniennes et assura pour un temps à la papauté une base territoriale¹, mais on peut dire en somme que ce fut là un siècle de paix, particulièrement en Europe, à quelques exceptions près.

Nous parlerons donc de Benoît XV, pape de 1914 à 1922, de Pie XII, pape de 1939 à 1958, de Jean XXIII, pape de 1958 à 1963, du concile Vatican II, qui eut lieu entre 1962 et 1965, de Paul VI, pape de 1963 à 1978 et de Jean-Paul II, pape de 1978 à nos jours. Nous laisserons de côté Pie XI, pape de 1922 à 1939 et Jean-Paul I, pape éphémère dont le pontificat n'a duré que 33 jours en 1978. Il va sans dire que pour être plus complet, cet essai aurait pu les inclure et commencer avec Pie X (1903-1914), voire avec Léon XIII (1878-1903) ou encore avec Pie IX (1846-1878) mais nous avons préféré commencer avec

1. Cette base territoriale, les États pontificaux, s'est amenuisée considérablement lors du Risorgimento italien et suite à la loi des Garanties de 1871, et elle est restée stable après les Accords du Latran de 1929 entre Pie XI et Mussolini.

le pape peu connu qui a commencé son règne au début de la Première Guerre mondiale, et nous limiter aux cinq figures les plus marquantes.

Nous regarderons surtout ce que ces cinq papes ont dit et écrit, plutôt que leurs actions concrètes (activités diplomatiques et interventions de médiation) qui sont moins publiques et par conséquent plus difficiles à cerner. Les encycliques et les messages sur la paix constituent des éléments essentiels de l'enseignement des papes depuis Benoît XV, et la constitution *Gaudium et Spes* est un des textes clés de Vatican II. À cause de leur importance dans l'enseignement social de l'Église catholique, ceux-ci méritent une attention toute particulière de la part des sociologues de la religion et de la paix.

BENOÎT XV (1914-1922)

Benoît XV est certainement le pape le moins connu parmi tous ceux qui ont gouverné l'Église catholique depuis environ un siècle et demi. Et pourtant, c'est probablement, à l'exception de Jean XXIII dont le pontificat fut encore plus bref que le sien, le pape le plus progressiste de toute cette période, surtout si l'on tient compte de toutes ses interventions en faveur de la paix. Ancien protégé du cardinal Rampolla, le secrétaire d'État de Léon XIII (1878-1903), Benoît XV ne fut pas un pape réactionnaire comme ses prédécesseurs Pie IX (1848-1878) et Pie X (1903-1914), mais plutôt un libéral comme Léon XIII et comme Rampolla. Pie X le tint à l'écart et ne le nomma cardinal qu'à la mort de Rampolla, un an avant son propre décès. Benoît XV fut élu pape en remplacement de Pie X, un mois après le début de la Première Guerre mondiale. Pie X avait pressenti l'éclatement d'une guerre de grande envergure, et il avait tenté à diverses reprises d'empêcher que cette catastrophe ne se produise. Bien qu'il fût un pape extrêmement conservateur dans une foule de domaines, son action en faveur de la paix fût plutôt avant-gardiste. Malgré ses efforts pour éviter un désastre qu'il considérait comme imminent, la guerre éclata et il mourut en laissant à son successeur un lourd héritage. Immédiatement, le nouveau pape adopta une position neutraliste à l'égard de ce conflit et il consacra toutes ses énergies à essayer de stopper la guerre entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie d'une part, et les alliés français, anglais et italiens, puis américains, d'autre part. Pour avoir tenté d'empêcher l'entrée en guerre de l'Italie à côté des alliés, il fut accusé par ces derniers d'être favorable aux Allemands, alors même que les Allemands l'accusaient d'être un pape profrançais. Il faut dire que, pour diverses raisons, ce pape ne tenait pas à ce que les empires centraux, où le catholicisme était très présent, s'effondrent. Aucun des deux camps ne réussit à se l'annexer, ce qui les conduisit tous les deux à l'accabler de sarcasmes, alors que lui ne cherchait qu'à bâtir une paix durable, sans favoriser l'un ou l'autre des belligérants.

Dans son premier message au monde, le 8 septembre 1914, il qualifie la guerre de «fléau de la colère de Dieu». Il encourage les dirigeants des pays en conflit «à entrer dans la voie de la paix et à se tendre la main». Dans sa première encyclique *Ad Beatissimi*, le 1^{er} novembre 1914, il parle de l'horreur que lui inspire cette effroyable tuerie et il brosse un portrait extrêmement négatif de la guerre et de ses causes morales, à savoir la haine, le mépris de l'autorité, les luttes de classes, et la cupidité. Enfin, il préconise un prompt rétablissement de la paix.

À Noël de la même année, il propose une trêve entre les belligérants, mais celle-ci n'est pas acceptée par ces derniers. Au début de 1915, il compose une prière pour la paix, qu'il ordonne de réciter partout dans le monde. Le 28 juillet 1915, jour anniversaire du début du conflit, il décrit la guerre comme un «carnage horrible qui déshonore l'Europe». Selon lui, la victoire ne fera que semer la haine et la rancune et préparera de nouvelles guerres. Il intervient même pour essayer d'empêcher les États-Unis d'envoyer des armes aux puissances de l'Entente. À Noël, en 1915, il parle de la terre entière devenue un hôpital et un charnier. L'année suivante, le 4 mars 1916, il compare la guerre à un suicide de l'Europe civilisée et le 31 juillet 1916, il implore les belligérants de renoncer à leurs desseins de destruction mutuelle.

Dans sa célèbre note du 14 août 1917 aux chefs d'États en guerre, il propose un plan de paix négociée, que ceux-ci s'empressent de rejeter du revers de la main. Il y énumère les trois conditions requises pour rétablir une paix durable et équitable: 1- l'arrêt des combats, 2- la réduction simultanée et réciproque des armements, et 3- l'établissement d'un arbitrage avec sanctions pour les récalcitrants. Il veut que les belligérants reconnaissent la force morale du droit et démobilisent graduellement leurs armées. Il fait aussi une série de demandes concrètes en exigeant: 1- la proclamation du principe de la liberté des mers, 2- la renonciation complète et réciproque à toute indemnité de guerre, 3- le retour au *statu quo* d'avant-guerre pour ce qui est des contestations et des conquêtes territoriales, 4- un compromis raisonnable sur les revendications françaises et italiennes, et 5- la pleine indépendance de la Belgique.

Quelques semaines plus tard, par l'intermédiaire du cardinal Gasparri, son secrétaire d'État, il suggère d'abolir de façon simultanée et réciproque le service militaire obligatoire et de créer un tribunal d'arbitrage, mais ces suggestions ne rencontrent pas davantage de succès. Après la fin de la guerre, dans son encyclique *Pacem Dei munus* du 23 mai 1920, il déplore le fait que le traité de Versailles² et la Ligue des Nations ne supprimeront pas les racines de la rivalité entre États et n'assureront pas une paix durable. Il prévoit même en quelque sorte une autre guerre, à cause de la haine qui subsiste et de l'absence d'une société des nations vraiment fraternelle. Finalement, en 1921, il donne son appui à la création de *Pax Romana*, un organisme catholique qui continue encore aujourd'hui à œuvrer pour la paix dans le monde.

En somme, on peut dire que malgré la brièveté de son pontificat, Benoît XV reste, à cause de ses nombreuses et vigoureuses interventions en faveur de la paix, un des papes modernes dont la contribution à la paix est la plus importante. Tous ses successeurs se sont inspirés largement de ses écrits dans la formulation de leur propre enseignement, spécialement de son encyclique *Pacem Dei munus* (La paix comme don de Dieu). Le Congrès de Spolète en 1962 a rendu un vibrant hommage au travail pour la paix de ce pape méconnu.

PIE XII (1939-1958)

Eugenio Pacelli fut souvent appelé le pape de la paix. Sacré évêque le 13 mai 1917, année de sa nomination comme nonce à Munich, il fut nommé nonce à Berlin trois ans plus tard. Quand Benoît XV mourut en 1922, année de l'arrivée au pouvoir des fascistes en Italie, le nouveau pape Pie XI (1922-1939) maintint Pacelli dans ses fonctions et lui confia plusieurs missions importantes. Pie XI fut tout d'abord assez favorable à Mussolini, avec lequel il signa un concordat en 1929. Mais durant les années 30, il tint tête à Mussolini et il entra souvent en conflit avec lui après que s'établirent des liens étroits entre Hitler et ce dernier. En 1937, Pie XI condamna le nazisme et le communisme dans deux encycliques vigoureuses, *Mit Brennender Sorge* et *Divini Redemptoris*. Après sa mort au début de 1939, il fut remplacé par Pacelli, qui avait lui-même succédé au cardinal Gasparri comme secrétaire d'État en 1930. L'élection de Pacelli comme pape à la veille de la Seconde Guerre mondiale ne fut une surprise pour personne. Comme pour Benoît XV, la grande préoccupation de Pie XII durant les premières années de son pontificat fut la paix mondiale. Déjà, à la fin du mois d'août 1939, il envoya une note diplomatique à plusieurs gouvernements européens, les conjurant au nom de Dieu de faire tout leur possible pour éviter la catastrophe: «Rien n'est perdu avec la paix, tout peut l'être avec la guerre», écrivait-il. Mais le 1^{er} septembre, Hitler envahissait la Pologne, et le conflit engloutissait toute l'Europe, puis graduellement la terre tout entière ou presque.

2. Les Français et les Italiens s'étaient opposés à la participation officielle du Vatican au traité de Versailles, mais un représentant du pape y fut présent officieusement quand même. (Éric O. HANSON, *The Catholic Church in World Politics*, Princeton University Press, Princeton, New Jersey, 1987, p. 42).

Dans sa première encyclique intitulée *Summi Pontificatus* à l'automne de 1939, Pie XII manifeste sa sympathie au peuple polonais et s'attaque aux causes profondes de la guerre, que ses prédécesseurs Léon XIII et Benoît XV avaient déjà énumérées avant lui. Le rejet de la moralité et de la loi naturelle et divine, l'agnosticisme et le rejet de la solidarité humaine qui en découle, la déification de l'État, le nationalisme outrancier, l'égoïsme collectif et individuel, le rejet de la justice, de la vérité et de la charité, sont quelques-unes des causes qu'il identifie, en insistant tout particulièrement sur l'orgueil national.

En mai 1940, après l'invasion de la Hollande, de la Belgique et du Luxembourg, Pie XII envoie des télégrammes de sympathie aux souverains de ces États. Le pape refuse toutefois de prononcer une condamnation morale et politique radicale de l'agression allemande, préférant sympathiser avec les victimes et rester au-dessus de la mêlée, pour ne pas nuire aux catholiques vivant sous le joug nazi et pour ne pas troubler la conscience des catholiques allemands. Mais le 23 septembre 1941, Pie XII indique, sans toutefois nommer explicitement quelque pays que ce soit, qu'il est parfois moralement nécessaire de résister à l'envahisseur : «L'esprit de l'Évangile ne doit pas être confondu avec un pacifisme sans limites. Il arrivera qu'il soit non seulement permis mais encore obligatoire de résister par la force à une invasion injustifiée».

C'est surtout dans ses divers radiomessages de Noël que Pie XII livre ses idées sur la paix et ses appels au désarmement et qu'il développe une véritable doctrine des relations internationales. Dans son message de Noël 1941 par exemple, Pie XII parle des prérequis pour un nouvel ordre international, comme il avait parlé des prérequis pour un nouvel ordre européen à Noël de 1939 et comme il parlera des prérequis pour une nouvelle paix à Noël de 1945. Ses discours sont la plupart du temps plutôt abstraits et théoriques mais ils ne restent pas toujours cantonnés dans les généralités. En décembre 1944, par exemple, il se décide finalement à condamner explicitement la guerre d'agression. Dans ce même discours, il recommande la création d'un organisme international pour le maintien de la paix «investi d'une autorité suprême... [et qui peut] au besoin user de l'intervention armée». Il exige aussi une répartition équitable des matières premières et de la richesse.

Pie XII a souvent été accusé d'être demeuré silencieux ou d'avoir parlé de façon trop abstraite ou trop vague, alors que les nazis massacraient des centaines de milliers de victimes. Tous reconnaissent que le Vatican a fait beaucoup dans la pratique pour sauver la vie de nombreux juifs, en les cachant dans des monastères et en les aidant à fuir les nazis. Mais il semble bien que Pie XII aurait pu faire montre de plus d'audace pour dénoncer les atrocités quand elles commencèrent à être connues. L'action diplomatique et l'action caritative furent réelles, mais le pape aurait pu être un peu plus prophétique, en dénonçant publiquement et fortement les agressions et le génocide commis par les nazis. On ne peut pas l'accuser d'avoir été complaisant envers les puissances de l'Axe, mais on peut s'interroger sur sa prudence excessive et sur sa peur de troubler la conscience des catholiques italiens et allemands. S'il est vrai qu'il a tenté sans arrêt de stopper la guerre et d'empêcher son extension, on peut dire aussi qu'il restait un peu trop au-dessus de la mêlée. Il aurait pu, et probablement il aurait dû, condamner plus clairement Hitler et le nazisme, mais il ne l'a pas fait, se contentant de prononcer des discours plutôt généraux sur la nécessité de la paix.

Pie XII n'a pas eu de telles réticences concernant les agressions et les atrocités stalinienne après la Seconde Guerre mondiale. Face au conflit Est-Ouest et à la course aux armements qui s'accroissent surtout à partir de 1948, Pie XII a appuyé le renforcement de l'ONU et des autres institutions internationales, mais ce qui l'intéressait surtout c'était «les premiers efforts tendant à l'intégration européenne, seul contrepoids possible dans les années 50, à la domination des deux grands»³. Mais s'il appuyait l'intégration européenne, c'était non seulement parce que celle-ci allait contrebalancer le pouvoir des deux superpuissances, l'U.R.S.S. et les États-Unis, mais surtout parce qu'il voulait endiguer le commu-

3. MERLE, Marcel et Christine DE MONTCLOS, *L'Église catholique et les relations internationales*, Paris, Le Centurion, 1988, p. 69.

nisme soviétique et empêcher que toute l'Europe subisse de la part de Staline le même sort qu'elle avait subi de la part d'Hitler. Dans un article récent sur la politique étrangère du Vatican, Hehir affirme que «Pie XII placed the full weight of Catholic teaching and policy against the USSR and its allied governments. He also recognized the need to further a working relationship with governments in the West»⁴.

Au début des années 50, Pie XII parle souvent de la guerre juste, mais toujours en termes de sa moralité. Il insiste beaucoup sur l'idée qu'on ne peut recourir à la guerre pour obtenir justice que si tous les moyens pour l'éviter ont été utilisés. Pour pouvoir faire une guerre juste, il faut que l'injustice soit extrêmement grave et qu'il y ait proportionnalité entre cette injustice et le mal qui découlerait de la guerre. Selon lui, même les armes nucléaires, dans certaines situations, pourraient remplir les critères d'une guerre juste, à condition de ne pas être employées contre les populations civiles et contre des villes entières.

Pie XII ne refuse pas de reconnaître à la nation victime d'une injuste agression le droit de se défendre. Le 13 septembre 1952, dans une allocution aux membres de *Pax Christi*, il affirme même que l'attaqué a le devoir de se défendre: «Aucun État ou aucun groupe d'États ne peut accepter tranquillement la servitude politique ou la ruine économique». En 1953, il réaffirme le même principe: «Ce droit de se tenir sur la défensive, on ne peut le refuser, même aujourd'hui, à aucun État». Il semble toutefois que c'est en 1954 que s'opère un certain revirement dans la pensée de Pie XII sur la guerre juste, selon le théologien Julien Harvey: «En 1954, un virage important se produit: pour la première fois, un pape met en question la validité moderne de la guerre juste»⁵.

En effet, tout en réaffirmant de façon générale le principe de la guerre juste, Pie XII y ajoute une condition limitative plutôt sévère, à savoir: «Quand la mise en œuvre de ce moyen [i.e. les armes A-B-C] entraîne une extension telle du mal qu'il échappe entièrement au contrôle de l'homme, son utilisation doit être rejetée comme immorale»⁶. Après 1954, Pie XII applique cette théorie de la guerre juste, et surtout le principe de proportionnalité, à la guerre moderne, la guerre A-B-C comme il l'appelle (atomique, bactériologique et chimique) et il la juge inacceptable et inadmissible, car elle étend le mal au-delà du contrôle humain. Dans son message de Noël 1955, il va encore plus loin en réclamant la «renonciation aux expériences avec des armes nucléaires et à l'emploi de telles armes» mais il accepte quand même le principe de la dissuasion nucléaire comme un moindre mal.

L'année suivante, il prononce un message de Noël assez remarquable dans lequel il recommande de nouveau le désarmement général, tout en mettant en garde le citoyen catholique contre l'objection de conscience. Ce message de Noël a été commenté de façon magistrale par le grand philosophe chrétien français Gaston Fessard, dans un livre publié en France dans la collection *Tribune Libre*⁷. En somme, la position de Pie XII sur la guerre et la paix est la suivante: le pays injustement attaqué a le droit de se défendre mais si les dommages de la guerre défensive sont plus grands que l'injustice causée par la guerre d'agression, le pays agressé peut être obligé de supporter cette guerre d'agression injuste. Cela veut dire qu'une guerre atomique, bactériologique ou chimique de défense peut rarement être considérée comme une guerre juste.

4. HEHIR, J. Bryan, «Papal Foreign Policy», *Foreign Policy*, n° 78, Spring 1990, p. 28. Voir aussi mon livre *Papal Power* (Berkeley: University of California Press, 1980) pour une analyse de l'exercice du pouvoir papal au XX^e siècle, spécialement sous Pie XII, Jean XXIII et Paul VI.

5. HARVEY, J., «Les Églises devant la guerre et la paix», dans Pierre Dufresne (éd.), *Artisans de paix*, Hull, Novalis, 1986, p. 144.

6. Discours du 30 septembre 1954 à l'Association médicale mondiale, reproduit dans *La Documentation catholique*, 1954, col. 1283-1284.

7. FESSARD, Gaston, *Libre méditation sur un message de Pie XII, (Noël 1956)*, Paris, Plon, 1957.

JEAN XXIII (1958-1963) ET VATICAN II (1962-1965)

Durant son bref pontificat, Jean XXIII a opéré des changements considérables dans la politique du Vatican à l'égard de l'U.R.S.S. et des pays de l'Est, et dans l'enseignement pontifical sur la paix et le désarmement. Il se voyait comme un médiateur pacifique entre l'Est et l'Ouest, bien plus que comme un allié inconditionnel des États-Unis et de l'Europe de l'Ouest. Sa principale contribution à la paix fut son encyclique *Pacem in terris*, promulguée le 11 avril 1963, presque deux ans après son encyclique sociale progressiste *Mater et Magistra*, qui opéra un autre déblocage, au niveau de l'enseignement socio-économique et politique de l'Église catholique.

Dès le 24 octobre 1960, Jean XXIII avait lancé un appel à la paix, qui fut publié deux jours plus tard dans la *Pravda*. Plusieurs auteurs ont noté une certaine sympathie réciproque entre Jean XXIII et Khrouchtchev. En 1961, par exemple, Jean XXIII fit parvenir à Khrouchtchev un message de paix, suite aux souhaits d'anniversaire de naissance reçus de ce dernier⁸. En avril 1963, quelques semaines après la publication de *Pacem in terris*, le pape accepta même de rencontrer le couple Adjubei, le gendre et la fille de Khrouchtchev, au Vatican même.

Durant la crise de Cuba à l'automne de 1962, Jean XXIII a joué un rôle médiateur important entre Kennedy et Khrouchtchev. Ceux-ci ont tous les deux reconnu la contribution de Jean XXIII à cette médiation⁹. Il semble que l'intervention diplomatique de Jean XXIII a contribué à empêcher que n'éclate un conflit nucléaire entre l'U.R.S.S. et les États-Unis.

Eric O. Hanson, un expert américain sur le rôle du Vatican en politique internationale, a été l'un de ceux qui ont souligné que c'est la crise des missiles à Cuba qui «a convaincu Jean XXIII que *Pacem in terris* devait devenir la première priorité politique de l'Église»¹⁰. *Pacem in terris* est sans doute le document pontifical le plus important de tous les temps sur la paix. Tout d'abord, cette encyclique s'adresse non seulement aux chrétiens, mais à tous les hommes de bonne volonté, ce qui est une première pour un document pontifical. L'encyclique insiste beaucoup sur les droits et les devoirs fondamentaux de la personne humaine et sur le fait qu'il ne saurait y avoir de paix véritable sans un respect d'un ordre moral fondé sur la vérité, la justice, la solidarité et la liberté. Jean XXIII relie la question du désarmement à celle du développement et il exige la fin de la course aux armements : «La justice, la sagesse, le sens de l'humanité réclament par conséquent qu'on arrête la course aux armements; elles réclament la réduction parallèle et simultanée de l'armement existant dans les divers pays, la proscription de l'arme atomique, et enfin le désarmement dûment effectué d'un commun accord et accompagné de contrôles efficaces»¹¹.

Chacune des parties de l'encyclique se termine par des considérations sur les signes des temps, c'est-à-dire par l'acceptation sympathique d'événements et de courants de pensées contemporains qui doivent être perçus à la lumière de l'Évangile, et par la reconnaissance officielle d'organisations internationales comme l'ONU et la Cour mondiale de La Haye, que le pape désire appuyer et renforcer. Ce qu'il faut, selon lui, c'est régler les conflits par des solutions de médiation et par la confiance mutuelle, afin d'arriver à un désarmement simultané, parallèle et contrôlé. Jean XXIII condamne l'utilisation des armes nucléaires

8. ZIZOLA, G., *The Utopia of Pope John XXIII*, Orbis Books, Maryknoll, 1978 (1974) p. 118.

9. Nikita Khrouchtchev aurait dit à Norman Cousins le 13 décembre 1963 : «What the pope has done for peace ... will go down in history». STEHLE Hansjakob, *Eastern Politics of the Vatican, 1917-1979*, Ohio University Press, Athens, Ohio, 1981, p. 306. J. Bryan HEHIR, dans l'article cité ci-haut à la note 4, écrit : «During the Cuban missile crisis, he responded to signals from both sides that intervention by the pope could help legitimate *des-escalation* of the confrontation without severe loss of face. His message to both President John Kennedy and Soviet leader Nikita Khrushchev were credited with doing just that — and helped earn him the *Balzan* peace prize» (p. 30).

10. HANSON, Eric O., *The Catholic Church in World Politics*, Princeton Univ. Press, Princeton, New Jersey, 1987, p. 353.

11. Jean XXIII, *Pacem in terris*, Montréal, Fides, 1963, n° 64.

parce qu'elles violent les principes de la guerre juste. Selon lui, ce n'est pas le recours aux armes, mais la négociation qui règle les conflits.

Jean XXIII résume, en une phrase lapidaire, sa position sur la guerre nucléaire : «il devient humainement impossible de penser que la guerre soit, en notre ère atomique, le moyen adéquat pour obtenir justice d'une violation de droits»¹². Cela revient à dire que toute guerre offensive est inacceptable, et toute guerre défensive très problématique. Cependant, la menace d'utiliser ces armes (i.e. la dissuasion) reste tolérable, selon Jean XXIII, à condition que des efforts sérieux soient faits pour remplacer des relations basées sur la crainte par des relations basées sur la justice et l'amour. Le pape suggère enfin que le respect des droits, la raison droite et l'humanité exigent la fin de la course aux armements, des réductions simultanées et balancées des niveaux d'armes et la mise au ban des armes nucléaires.

Le concile Vatican II, que Jean XXIII a convoqué mais qui prit fin sous le pontificat de son successeur Paul VI, a traité des questions de guerre et de paix dans le chapitre V de la constitution apostolique *Gaudium et Spes* portant sur *L'Église dans le monde de ce temps*. La paix y est conçue, non pas comme l'absence de guerre, ni comme le résultat d'une domination despotique, ni comme un jeu de balance de pouvoir entre des forces opposées, mais plutôt comme un effet de la justice¹³.

Les Pères du Concile parlent de construire la paix par la solidarité entre les peuples, par la lutte contre l'injustice, par le développement international et par la construction d'organismes internationaux solides. En effet, ils souhaitent voir s'établir «une autorité publique universelle reconnue par tous, qui jouisse d'une puissance efficace». *Gaudium et Spes* refuse de parler de guerre juste, mais ce texte ne rejette pas toute légitime défense : «Aussi longtemps que le risque de guerre subsistera, qu'il n'y aura pas d'autorité internationale compétente et disposant de forces suffisantes, on ne saurait dénier aux gouvernements une fois épuisées toutes les possibilités de règlement pacifique, le droit de légitime défense»¹⁴.

Mais ce droit de légitime défense nationale est limité. Il faut d'abord avoir épuisé toutes les possibilités de règlement pacifique, et ce ne peut être qu'en réponse à une agression armée violente actuelle et non uniquement potentielle (i.e. pas de guerre préventive). De plus, la guerre doit être limitée et non totale et elle ne doit pas infliger un mal plus grand que le bien à défendre. Enfin, il ne faut pas attaquer sans discrimination les non-combattants. La condamnation est donc sans appel : «Tout acte de guerre qui tend indistinctement à la destruction de villes entières ou de vastes régions avec leurs habitants est un crime contre Dieu et contre l'homme lui-même, qui doit être condamné fermement et sans hésitation»¹⁵.

Ainsi, *Gaudium et Spes* condamne de façon solennelle l'usage, même défensif, des armes nucléaires, étant donné que leur utilisation risque d'aller au-delà de la défense du bien commun du pays agressé et de porter atteinte au bien commun universel¹⁶. Il en est de même pour la guerre totale, même avec des armements conventionnels. D'où le devoir pour le citoyen de résister et de désobéir aux supérieurs même légitimes, «qui ordonnent de tels forfaits»¹⁷. Cette condamnation est d'autant plus importante que c'est, comme le souligne Christian Mellon «la seule condamnation prononcée par le Concile»¹⁸.

Pour ce qui est des autres situations, *Gaudium et Spes* ne condamne pas absolument tout usage d'armes, mais met en garde contre celles-ci et contre la résignation face à

12. *Ibid.*, no. 71.

13. FLANNERY, A. (ed.), *Vatican Council II: the Conciliar and post-Conciliar Documents*, Wilmington, Scholarly Resources Inc., 1975, p. 986. Hehir affirme au sujet de *Gaudium et Spes* que «Vatican II's teaching moved the social ministry of «Justice and peace issues» from the edge to the center of pastoral ministry.» (*op. cit.* p. 32).

14. Jean XXIII, *op. cit.*, n° 79-4.

15. *Ibid.*, n° 80-4.

16. *Ibid.*, n° 80-1.

17. *Ibid.*, n° 79.

18. MELLON, C. *Chrétiens devant la guerre et la paix*, Le Centurion, Paris, 1984, p. 139.

l'équilibre de la terreur, qui n'est pas une paix véritable ni une paix stable : «la course aux armements... ne constitue pas une voie sûre pour le ferme maintien de la paix et... le soi-disant équilibre qui en résulte n'est ni une paix stable ni une paix véritable»¹⁹. En fait, la course aux armements y est présentée comme «une plaie extrêmement grave de l'humanité...» qui «lèse les pauvres d'une manière intolérable»²⁰. Quant à la dissuasion nucléaire, *Gaudium et Spes* estime qu'elle peut être vue comme «un délai pour trouver des méthodes qui nous permettront de régler nos différends d'une manière plus digne de l'homme»²¹. Les Pères du Concile croient qu'elle peut même servir, d'une façon paradoxale, à détourner des adversaires éventuels et même à assurer une certaine paix internationale.

En somme, comme l'affirme Mellon : «Le Concile prend donc position pour une tolérance provisoire vis-à-vis de la dissuasion par terreur mutuelle, assortissant cette tolérance d'une condition stricte : que l'on mette à profit ce «délai» pour trouver les méthodes qui nous permettent de régler nos différends d'une manière plus digne de l'homme»²².

PAUL VI (1963-1978)

Très tôt dans son pontificat, Paul VI est apparu comme étant très préoccupé par les questions de désarmement et de paix. Dans la suite logique de la pensée de Jean XXIII et de Vatican II, il condamne la guerre nucléaire et la guerre totale, ainsi que la course aux armements, et il est favorable lui aussi à une réduction effective, générale et contrôlée des armements²³. Il va même plus loin que ses prédécesseurs en proposant à Bombay en 1964 et dans son message de Noël de cette année-là, la création d'un fonds pour le développement qui serait alimenté à même l'argent obtenu grâce au désarmement²⁴.

Lors d'une visite historique au siège des Nations unies à New York en octobre 1965, un geste très éloquent par lui-même, Paul VI lance l'appel suivant : «Plus jamais la guerre... Laissez tomber les armes de vos mains». En janvier 1967, Paul VI crée la commission pontificale «Justice et Paix». Au sein de cette commission, qui fut d'abord dirigée par le cardinal Maurice Roy de Québec, il y eut la création d'un Comité permanent pour la paix, présidé par le laïc italien Vittorino Veronese. La Commission, grâce au travail de ce Comité, s'est prononcée à diverses reprises contre la guerre du Viêt-nam. Il semble même que c'est à cause de ces prises de position courageuses que le *Motu proprio* de 1976, déterminant les structures définitives de cet organisme, jugea bon de limiter son rôle à celui de donner des avis confidentiels à la curie romaine et à publier des documents sur l'enseignement officiel de l'Église.

C'est aussi, sous le pontificat de Paul VI, qu'ont proliféré les commissions nationales «Justice et Paix» et des organisations comme «Développement et Paix», au Canada, qui sont, au plan national ou diocésain, des organismes qui dépendent des évêques et qui sont souvent beaucoup plus radicaux que les conférences épiscopales et le Vatican lui-même. L'encyclique *Populorum Progressio*, publiée au début de 1967, porte surtout sur le déve-

19. *Ibid.*, n° 81-2.

20. *Ibid.*, n° 81-3.

21. *Ibid.*, n° 81-4.

22. MELLON, *op. cit.*, p. 140.

23. Dans sa lettre à U. Thant, Secrétaire général des Nations unies, le 24 janvier 1966, Paul VI lance cet appel en vue du désarmement : «En élevant la voix en faveur de la grande cause du désarmement, nous avons conscience de suivre fidèlement la voie tracée par nos prédécesseurs» (*Documentation catholique*, 1966, col. 290-291).

24. Paul VI reviendra souvent sur cette question du désarmement en vue de l'aide au développement, par exemple dans son allocution à l'Association européenne des cardiologues pédiatres le 12 mai 1967 : «Une possibilité ou amorce de solution... consisterait dans la réduction progressive, simultanée et généralisée des armements militaires. En mettant fin à cette cause épuisante, devenue à l'heure présente, comme nous l'avons dit ailleurs, un scandale intolérable, des sommes importantes pourraient être investies dans la construction d'hôpitaux, dans l'aménagement sanitaire des territoires en voie de développement, pour la formation du personnel médical nécessaire». (*Documentation catholique*, 1967, col. 1005).

loppement du Tiers monde, mais il y est aussi question de paix et de désarmement. Paul VI y établit un lien étroit entre le développement et la paix, en affirmant que «le développement est le nouveau nom de la paix» et que «la paix est radicalement une œuvre de justice, d'amour et de culture». En fait, ce que dit Paul VI, c'est que le développement est une des conditions fondamentales de la paix. L'encyclique revient aussi sur la nécessité, au plan international, d'une autorité politique de compétence universelle : «Qui ne voit la nécessité d'arriver ainsi progressivement à instaurer une autorité mondiale en mesure d'agir efficacement sur le plan juridique et politique»²⁵. De plus, *Populorum Progressio* prend position sur la question de la violence révolutionnaire : «On le sait pourtant : l'insurrection révolutionnaire — sauf le cas de tyrannie évidente et prolongée qui porterait gravement atteinte aux droits fondamentaux de la personne et nuirait dangeureusement au bien commun du pays — engendre de nouvelles injustices... on ne saurait combattre un mal réel au prix d'un plus grand malheur»²⁶.

Paul VI, lors de son voyage en Colombie en août 1968, a réitéré son opposition à la violence des révolutionnaires luttant pour la libération de leur pays : «La violence n'est ni chrétienne ni évangélique. La violence engendre une nouvelle violence». Les admonitions de Paul VI contre la violence ne s'adressent pas uniquement aux mouvements de libération nationale, mais aussi aux superpuissances, comme l'atteste le passage suivant extrait de son allocution du 27 avril 1968 à l'Académie pontificale des sciences : «Que toute mesure soit prise, tout engagement assumé, dans le but de prévenir et de conjurer la fabrication et l'emploi des armes nucléaires, des attaques bactériologiques»²⁷. Paul VI a critiqué à plusieurs reprises les deux superpuissances, dont le comportement agressif nuit au développement des pays pauvres du Tiers monde.

Vers la fin de 1967, Paul VI lance une initiative importante en proclamant le 1^{er} janvier de chaque année journée mondiale de la paix. Son premier message, en 1968, rappelle les fondements de la paix énumérés et décrits par Jean XXIII dans *Pacem in terris* : la vérité, la justice, la liberté et l'amour fraternel. Chaque premier jour de l'an par la suite, jusqu'en 1978, Paul VI a prononcé un message sur la paix, dans lequel il parle tour à tour des liens entre la paix et les droits de l'homme, de l'éducation à la paix, de la fraternité humaine universelle, de la justice, de l'espérance, de la spiritualité, de la réconciliation, du désarmement, du respect de la vie et de la non-violence. Ce sont des discours qui sont assez peu concrets, mais qui ont quand même un ton éthique et prophétique assez fort. Le sociologue belge Albert Bastenier a publié en 1974 une analyse de contenu des sept premiers discours du 1^{er} janvier de Paul VI sur la paix, et il montre que pour Paul VI la paix est reliée à la justice, aux droits humains, au développement et à l'indépendance des nations²⁸.

En somme, pour Paul VI, la force morale et la diplomatie doivent se substituer à la force brutale et aux armes. Ce sont les dirigeants politiques ainsi que les jeunes qui sont appelés en premier à promouvoir la paix. Les organisations internationales ont un rôle particulièrement important à jouer pour assurer le désarmement, la paix et le développement des peuples. Paul VI prône le renforcement de l'ONU, en attendant la création d'une autorité mondiale vraiment efficace et forte. Pour Paul VI, comme pour tous ses prédécesseurs depuis Benoît XV, la paix est un «don de Dieu» octroyé aux hommes de bonne volonté. Bastenier termine son analyse par le jugement global suivant, qui m'apparaît tout à fait juste : «On pourrait dire qu'il s'agit, d'une part, d'un discours purement kérygmatisé, c'est-à-dire se réduisant à la pure annonce répétitive et abstraite d'une idée ou aspiration prise comme

25. *Populorum progressio*, 78.

26. *Ibid.*, 31.

27. *Documentation catholique*, 1968, col. 869.

28. BASTENIER, Albert, «Paul VI et la paix. Analyse de sept discours», *Social Compass*, XXI, 1974/4, p. 489-502.

symbole religieux et d'autre part, d'une exhortation éthique adressée à des individus considérés indépendamment des contextes sociaux où ils ont à se mouvoir»²⁹.

Un des documents pontificaux les plus importants sur le désarmement a été présenté aux Nations unies en 1976 par l'observateur permanent du Saint-Siège en réponse à une invitation spéciale de l'Assemblée générale du 12 décembre 1975³⁰. Dans ce texte, le représentant du pape condamne sans réserve la course aux armements, la stigmatisant comme étant une «hystérie collective» et la présentant comme un danger, une injustice (i.e. un vol à l'égard des pays pauvres), une erreur, une faute et une folie. Elle n'assure pas la sécurité, bien au contraire. La reconversion des industries militaires, par ailleurs, «est d'autant plus réalisable qu'elle procurerait des emplois en permettant, par exemple, d'entreprendre les grands travaux qui s'avèrent nécessaires pour la sauvegarde de l'environnement»; en fait, la course aux armements «constitue une perversion de la paix»³¹. Le document affirme que non seulement il faut stopper la course aux armements, mais qu'il faut aussi réaliser la réduction des stocks d'armements et des forces armées et s'engager dans un désarmement progressif et contrôlé. Il s'agit donc de réductions assorties de garanties véritables et efficaces et non d'une suppression complète et unilatérale. Mais le processus ne doit pas s'arrêter là; désarmer, c'est stopper et réduire mais c'est aussi transférer des fonds épargnés pour le développement. C'est arriver à une plus grande sécurité internationale, grâce à l'ONU et aux conventions et accords bi- ou multilatéraux. Le Saint-Siège a même donné l'exemple en adhérant au «traité de non-prolifération des armes nucléaires» le 25 février 1971³². Paul VI encourage aussi la création d'institutions nouvelles consacrées de façon spécifique au désarmement, comme des fonds de développement. Celui-ci fait un appel spécial aux dirigeants politiques, à l'opinion publique et aux savants pour qu'ils instaurent une dynamique de la paix. Il réaffirme aussi la condamnation par le concile Vatican II des armes de destruction totale: «Le concile condamne d'une manière radicale l'emploi des armes d'anéantissement de masse. C'est même la seule «excommunication» qui se trouve dans ses textes»³³.

Jusqu'à la fin de sa vie, Paul VI s'est préoccupé de paix et de désarmement, tout en restant convaincu que dans certains cas limites, il est parfois nécessaire de se défendre et de défendre sa patrie injustement attaquée. Dans son discours à l'Assemblée générale de l'ONU le 24 mai 1978, quelques mois avant sa mort, il reprend son cri d'alarme: «Jamais la guerre, plus jamais la guerre», mais un peu plus loin, il dit: «Tant que l'homme restera l'être faible, changeant et même méchant qu'il se montre souvent, les armes défensives seront, hélas, nécessaires».

JEAN-PAUL II (1978-)³⁴

Dès le début de son pontificat, Jean-Paul II s'est présenté comme un «messenger de paix et de fraternité», selon l'expression utilisée lors de sa première visite aux États-Unis en 1979. Paul VI avait relié étroitement les thèmes du développement et de la justice à celui de la paix. Jean-Paul II, de son côté, insiste dès sa première encyclique *Redemptor Hominis* de 1978, sur le fait que «la paix se réduit au problème des droits humains». Jean-Paul II continue la tradition inaugurée par Paul VI de parler de la paix à l'occasion des journées mondiales de la paix le 1^{er} janvier de chaque année. Le message de Jean-Paul II du 1^{er} janvier 1979 a traité de l'éducation à la paix, celui de 1980 de la vérité, force de paix, celui de

29. *Ibid.*, p. 501.

30. *Le Saint-Siège et le désarmement*, Cité du Vatican, 1976, p. 1-20.

31. *Ibid.*, p. 2.

32. Déjà, en 1925, le Saint-Siège avait adhéré au protocole de Genève sur l'interdiction des armes bactériologiques et chimiques.

33. *Osservatore Romano*, 3 juin 1976.

34. Une version préliminaire de cette partie portant sur Jean-Paul II a été publiée dans la revue *Social Compass*, Vol. 37, n° 2, juin 1990 sous le titre «Le pape et la paix».

1981 de la liberté comme condition de paix. On reconnaît là des thèmes chers à Jean-Paul II, à savoir l'éducation et la culture d'une part, et la vérité et la liberté d'autre part, ces deux dernières questions étant particulièrement importantes pour les chrétiens Est-européens. On conviendra facilement que Jean-Paul II n'est sans doute pas un pape particulièrement progressiste sur les questions de l'égalité des femmes, d'éthique sexuelle et de liberté intellectuelle à l'intérieur de l'Église, mais il est très éloquent toutefois quand il parle des droits humains, des questions sociales, et de la paix internationale.

Durant les premières années de son pontificat, la course aux armements a pris une importance considérable, et les mouvements pour le désarmement et la paix se développent rapidement pour faire face au danger accru d'une guerre nucléaire³⁵. Jean-Paul II a été sensible à cette nouvelle situation de péril pour l'humanité. Dans une homélie prononcée au début de 1980, durant une messe pour la paix, ce pape a fait une description vraiment apocalyptique de la guerre nucléaire. À partir d'un rapport de savants sur les conséquences de ce genre de guerre, il parla de la mort possible de 50 à 200 millions de personnes, de la famine et des mutations génétiques menaçantes, de la diminution probable de la couche d'ozone, de la terreur et de la destruction des services qui découleraient d'une telle guerre. Il invita les dirigeants à travailler à la paix «par des négociations bilatérales ou multilatérales, mais qui exigent, pour être efficaces, un retour à la confiance réciproque».

À l'occasion d'un voyage à Hiroshima, le 25 février 1981, il s'en est pris à la guerre comme moyen de régler les différends internationaux : «La guerre est destruction de la vie humaine... Face à cette calamité créée par l'homme qu'est toute guerre nous devons dire et redire encore que le recours à la guerre n'est ni inévitable ni irremplaçable». Dans ce même discours, Jean-Paul II dénonça aussi la militarisation de la science, et fit un plaidoyer en faveur de son humanisation. Toutefois, c'est la guerre nucléaire qui fut l'objet de ses plus vives préoccupations : «Se souvenir d'Hiroshima c'est abhorrer la guerre nucléaire. Se souvenir d'Hiroshima, c'est se consacrer à la paix... Promettons à nos frères humains que nous travaillerons sans relâche pour le désarmement et la mise au ban de toutes les armes nucléaires; remplaçons la violence et la haine par la confiance et le souci des autres».

Dans son message pour la journée de la paix le 1^{er} janvier 1982, Jean-Paul II encourage le développement de l'information, de la recherche et de l'engagement en faveur de la paix, et il rappelle que le chrétien doit s'acharner à combattre et prévenir toutes les formes de guerre, favoriser la négociation et le dialogue, et appuyer des institutions de construction de la paix. Il rappelle aussi le droit qu'ont les peuples d'assurer leur légitime défense : «Les peuples ont le droit et même le devoir de protéger, à l'aide des moyens appropriés, leur existence et leur liberté contre un adversaire injuste». Le 16 janvier 1982, Jean-Paul II rappelle que : «la seule solution possible, face à l'hypothèse d'une guerre nucléaire, est de réduire dès maintenant pour éliminer ensuite totalement les armements nucléaires, au moyen d'accords spécifiques et de contrôles efficaces».

Lors de la Seconde session spéciale des Nations unies sur le désarmement, le 11 juin 1982, Jean-Paul II envoie un message encore plus percutant que celui qu'il avait livré personnellement à l'Assemblée générale des Nations unies en octobre 1979. Il y décrit les causes de la guerre, entre autres la pauvreté et l'injustice, et il propose le renforcement des institutions internationales, le développement des négociations en vue de la réduction équilibrée, simultanée, et internationale des armements, et la création d'un fonds pour le développement. Dans ce même message, il est très critique à l'égard de l'équilibre de la terreur et de la course aux armements : «Ainsi, pratiquement, la tentation est facile — et le danger toujours

35. International Federation of Catholic Universities, *The Peace Movements. Analysis and Evaluation. Motivations and Aspects*. Proceedings of the Symposium organized by FIUC and Club of Rome (Salzburg 18-21 February, 1983) Research Center of FIUC, Piazza della Pilotta 4, Rome, 1984. Voir aussi le numéro spécial de la *Revue Internationale d'Action Communautaire*, 12/52, Automne 1984, sur *Le mouvement pour le désarmement et la paix*, réalisé par Jean-Guy VAILLANCOURT et Ronald BABIN, et le numéro spécial sur les mouvements de paix du *Journal of Peace Research*, Vol. 23, n° 2, Juin 1986.

présent — de voir la recherche de l'équilibre se transformer en recherche d'une supériorité de nature à relancer de manière encore plus dangereuse la course aux armements».

Malgré ces fortes réticences, il n'arrive pas toutefois à condamner complètement la dissuasion nucléaire: «Dans les conditions actuelles, une dissuasion basée sur l'équilibre, non certes comme une fin en soi mais comme une étape sur la voie d'un désarmement progressif, peut encore être jugée comme moralement acceptable». Cette formulation de la pensée de Jean-Paul II sur la dissuasion est importante puisqu'il la reprend presque mot à mot dans son message à la session extraordinaire des Nations unies sur le désarmement l'année suivante en 1983: «Dans les circonstances actuelles, la dissuasion fondée sur l'équilibre peut encore être considérée comme étant moralement acceptable, non pas en tant que fin, mais plutôt en tant que moyen d'en arriver progressivement au désarmement».

Cette défense modérée et circonspecte de la dissuasion nucléaire est une idée qui lui est chère, et qu'il reprendra lors de sa visite à Czestochowa en Pologne le 13 juin 1983: «Nous ne pouvons ni détruire, ni nous laisser détruire». Il faut reconnaître que le pape pose des conditions quand même assez strictes pour que la dissuasion soit acceptable. Si les efforts concrets en vue d'un désarmement progressif sont abandonnés, ou encore si la dissuasion devient une fin en soi ou un paravent pour obtenir la supériorité militaire, alors son acceptabilité morale est automatiquement remise en question.

Le message du 1^{er} janvier 1983 porte sur le dialogue comme condition de la paix. Le pape y insiste sur la nécessité du dialogue à tous les niveaux pour arriver à éviter la guerre et à promouvoir les droits de la personne, la justice entre les peuples, le désarmement, et le bien commun international. Plus tard dans l'année, à la fin d'octobre, dans son discours de clôture du synode des évêques, Jean-Paul II lance un appel à Reagan et à Andropov pour qu'ils ne renoncent pas à la négociation, et pour qu'ils mettent fin à la course aux armements. Il évoque les «désastres et catastrophes qui menacent le monde», et mentionne sa profonde préoccupation concernant la situation internationale: «L'Église doit s'employer par tout moyen en son pouvoir à conjurer les dangers qui menacent la sécurité du monde et solliciter les responsables des nations à s'engager résolument dans les directions qui conduisent à une paix garantie et stable».

Dans un discours à l'Académie pontificale des sciences le 12 novembre 1983, devant 70 académiciens dont une quinzaine de détenteurs de prix Nobel, il demande aux scientifiques «d'abandonner les laboratoires et les usines de la mort». Les scientifiques doivent «désarmer la science» et former une force providentielle pour la paix, en refusant de s'engager dans la recherche conduisant «à la guerre, la tyrannie et la terreur». Ceux-ci doivent plutôt travailler dans des «laboratoires de vie» qui aident à bâtir la paix et contribuer à améliorer les conditions de vie des gens. Après avoir cité Isaïe, le prophète désarmé, qui annonce la transformation des épées en charrues et des lances en sécateurs, le pape fait un éloge surprenant des militants de paix: «Les prophètes du désarmement ont été des objets de dérision à toutes les époques, spécialement de la part de politiciens astucieux, les appuis du pouvoir. Mais aujourd'hui ne doit-on pas reconnaître que la société a besoin d'eux?»

Le message du 1^{er} janvier 1984 porte sur la nécessité d'une transformation radicale du cœur humain. Le monde étant aux prises avec des guerres implacables, un terrorisme fanatique et des violations des droits humains, il faut que les humains se détournent de la vénération du pouvoir et de la richesse, et qu'ils se débarrassent de la mentalité de guerre, pour amener la paix à un monde emprisonné dans de graves tensions. Jean-Paul II fustige aussi la course aux armements qui «absorbe de façon injustifiée des ressources qui pourraient être mieux utilisées». Mais il n'accepte pas non plus l'injustice uniquement pour avoir la paix: «Une personne qui désire vraiment la paix rejette cette sorte de pacifisme qui est de la lâcheté ou la simple préservation de la tranquillité... Il faut gagner la paix». Ce document propose le règlement pacifique des conflits, le développement d'un climat de confiance, et l'élaboration des processus de coopération et de négociation. Il plaide finalement pour un désarmement simultané, progressif et contrôlé.

Jean-Paul II n'hésite pas à être assez concret dans plusieurs de ses interventions en faveur de la paix et du désarmement, contrairement à Pie XII qui se cantonnait souvent dans les généralités. Par exemple, dans sa lettre apostolique *Redemptionis Anno* d'avril 1984, il lance un appel pour la paix et la réconciliation entre Israël et les Palestiniens, demandant la sécurité pour Israël et une patrie pour les Palestiniens comme cadre préliminaire pour la paix dans cette région³⁶.

L'année 1986 a été choisie par les Nations unies comme année internationale de la paix. Dans son message du Jour de l'an 1986, Jean-Paul II rappelle que la paix est fondée sur la justice, le respect des droits humains et le développement. Il évoque le spectre menaçant des armes nucléaires, l'augmentation du commerce de l'armement et le sous-développement des pays pauvres du Sud. Il insiste tout particulièrement sur la nécessité de la solidarité et du dialogue, sur la primauté de la personne et sur les liens fondés sur le partage et la fraternité. Ce message est passablement actuel et concret par les références qu'il fait à des organisations et à des situations réelles, mais le discours que Jean-Paul II a prononcé le 11 janvier suivant au corps diplomatique l'est encore bien davantage. Le pape y parle des problèmes spécifiques et des tensions et conflits dans divers pays du monde. Le Liban, l'Iran et l'Irak, l'Afghanistan, le Cambodge, l'Afrique du Sud, l'Ouganda, le Tchad, le Burkina Faso et le Mali, ainsi que les pays de l'Amérique centrale, y sont évoqués de façon précise, voire courageuse. L'intervention de puissances étrangères, les divisions internes et externes, les problèmes de violence et de terrorisme sont mentionnés de façon très spécifique. On y trouve tout particulièrement une analyse assez fine des difficiles rapports entre divers pays européens, et entre l'Est et l'Ouest. Il y a aussi des références sympathiques à des rencontres et à des organisations internationales ainsi qu'au non-alignement entre les deux blocs. Jean-Paul II y lance enfin un appel puissant pour l'amélioration du sort des pays pauvres : «les rapports Nord-Sud devraient bien plutôt préoccuper tous les partenaires de la famille humaine, qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest. Là, il s'agit de faire face ensemble non plus à une concurrence effrénée dans la course aux armements, mais aux besoins essentiels d'une immense portion de l'humanité»³⁷.

Plusieurs autres documents pontificaux font référence aux questions de guerre et de paix, spécialement durant l'année de la paix en 1986. Dans *l'Instruction sur certains aspects de la théologie de la libération*, le Saint-Siège reconnaît qu'il est parfaitement légitime pour ceux qui subissent l'oppression de la part des riches ou des puissants d'agir, à travers des moyens licites nécessaires, pour créer des structures et des institutions dans lesquelles leurs droits seront vraiment respectés. Parmi ces moyens licites, *l'Instruction* reconnaît la «lutte armée, comme dernier recours pour mettre fin à une tyrannie évidente et prolongée qui porte atteinte gravement aux droits fondamentaux des individus et au bien commun»³⁸.

En 1988, certains observateurs ont cru percevoir un changement dans la position de Jean-Paul II sur la dissuasion nucléaire par rapport à celle exprimée dans son message à l'ONU en 1982³⁹. Dans son discours au corps diplomatique le 9 janvier 1988, il a insisté sur les dangers de la dissuasion nucléaire, et a proposé de remplacer celle-ci comme stratégie politique par des négociations accrues et un désarmement graduel et contrôlé, au plus bas niveau possible, dans un premier temps. Ce désarmement, dans un second temps, serait suivi par l'élimination complète de toutes les armes nucléaires. Cet appel pour l'abolition complète des armes nucléaires, pour leur élimination pure et simple représente un changement considérable de perspective dans l'enseignement pontifical.

36. Voir l'excellent ouvrage d'Andrej KREUTZ, *The Pope and the Palestinians* (Greenwood Press, Westport, Conn., 1990) pour une vue d'ensemble équilibrée de la question des rapports entre le Vatican et les Palestiniens au XX^e siècle.

37. *Documentation catholique*, 16 février 1986, n° 1912, p. 201.

38. *Osservatore Romano*, 14 avril 1986, p. 7.

39. FOX Thomas C., «Catholics Debate Papal Nuclear Shift», *Bulletin of the Atomic Scientists*, Vol. 44, n° 4, May 1988, p. 30-31.

Dans l'encyclique sociale *Sollicitudo Rei Socialis* de février 1988, que le sociologue théologien Gregory Baum a qualifiée d'encyclique anti-guerre froide⁴⁰, Jean-Paul II a de nouveau condamné les dépenses militaires excessives, la course aux armements des deux superpuissances impérialistes et son impact sur les pays pauvres, et il a proposé la solidarité entre et avec les opprimés comme moyen de s'en sortir. La paix est le produit de la justice, dit le pape, mais elle est aussi le fruit de la solidarité. Jean-Paul II insiste aussi, ce qui est assez nouveau pour un document pontifical, sur le souci de l'écologie et de l'environnement. Selon le pape, la logique des blocs, c'est-à-dire la division du monde en deux camps armés, doit cesser, car elle est un obstacle à la paix, au développement et à la protection de l'environnement. Rejetant à la fois le capitalisme libéral et le collectivisme marxiste, stigmatisant les tendances impérialistes et néo-colonialistes des deux superpuissances, ainsi que leur souci excessif de la sécurité aux dépens des pays plus faibles situés dans leurs zones d'influence, il exige des réformes substantielles aux plans économique, social, et politique. Ce qu'il veut en fait, c'est un véritable système international basé sur l'égalité de tous les peuples et le respect de leurs différences légitimes. Cette encyclique est une des plus radicales jamais écrites par un pape sur les questions sociales, y compris sur les questions de guerre, de paix et de désarmement, puisque le pape y condamne autant la production et le commerce des armes conventionnelles et nucléaires que le gaspillage des ressources qui en découlent. Il y prend aussi position de façon radicale pour la non-violence comme moyen d'effectuer des changements sociaux et politiques, parce que le recours à la force ne fait qu'accroître l'oppression⁴¹. Jean-Paul II tente de réconcilier un engagement pour le changement avec une option de non-violence.

L'encyclique *Christifideles laici* de janvier 1989 revient sur plusieurs de ces thèmes, spécialement la solidarité, et demande aux chrétiens laïques d'être actifs dans la promotion de la paix et jamais «indifférents» devant la violence, la guerre, la torture, le terrorisme, les camps de concentration, la militarisation de la politique, la course aux armements et la menace nucléaire. Enfin, le message du 1^{er} janvier 1990 pour la journée internationale de la paix a insisté sur ce qui a été un des grands cauchemars de ces dernières années, la crise de l'environnement, qui pose des problèmes à la sécurité commune qui sont aussi sérieux que ceux des armes nucléaires. Jean-Paul II y pointe du doigt la guerre qui «dégrade la terre, les récoltes et la végétation, en empoisonnant les sols et les eaux». Et un mois plus tard, au tout début de février 1990, en faisant le bilan de son voyage au Sahel, dans les pays les plus pauvres de l'Afrique, lors d'un discours remis à tous les ambassadeurs accrédités auprès du Saint-Siège, Jean-Paul II a fait une des interventions les plus spectaculaires jamais faites par un chef religieux sur les questions de paix et de désarmement. En effet, il a demandé aux grandes puissances d'accorder aux pauvres du Tiers monde et du «Quart monde» des sommes considérables qui peuvent être recueillies grâce à la réduction des armements suite aux transformations stratégiques en cours en Europe centrale et orientale. Il a aussi rappelé son appel lancé à Ouagadougou au Burkina Faso quelques jours plus tôt: «Comment dit-il, l'histoire jugera-t-elle une génération qui à tous les moyens de nourrir la population de la planète et qui refuserait de le faire dans un aveuglement fratricide?»

CONCLUSION

Au cours des 75 dernières années, les positions des divers papes sur les questions de paix et de guerre ont évolué graduellement. Les papes ont dû s'adapter à de nouvelles situations, à de nouveaux types d'armes, et à de nouveaux genres de conflits. Chez Jean-Paul II, il y a eu une évolution et une adaptation, mais il y a aussi une remarquable continuité

40. BAUM, Gregory, «The Anti-Cold War Encyclical», *The Ecumenist*, Vol. 26, n° 5, July-August 1988, p. 65-74.

41. The Vatican has had a longstanding involvement with the Middle East, which under John Paul II has reflected his twin objectives of promoting social change while excluding violence as a means of change». HEHIR J. Bryan, «Vatican Foreign Policy», *Foreign Policy*, n° 78, Spring 1990, p. 47.

avec les enseignements de ses prédécesseurs. Le dilemme reste, comme chez ses prédécesseurs immédiats, celui du choix entre la non-violence et le pacifisme nucléaire d'une part, et la théorie de la guerre juste et de la légitime défense de l'autre. Une solution possible de ce dilemme est le recours à l'approche gandhienne de la résistance non violente, un genre de lutte beaucoup plus acceptable moralement pour un chrétien, que le pacifisme absolu et le désarmement unilatéral d'une part, qui peuvent parfois encourager l'agresseur injuste, ou la dissuasion et la légitime défense d'autre part, qui affirment la primauté absolue de la justice sur la paix. Jean-Paul II a semblé ces dernières années s'orienter davantage vers une telle acceptation de la lutte et de la défense civile non violentes, sans toutefois rejeter complètement la théorie de la légitime défense et une certaine réprobation face à la façon dont la dissuasion nucléaire conduit à une accélération de la course aux armements.

Les papes modernes reconnaissent le droit de légitime défense contre l'agression, mais ils assortissent ce droit de nombreuses conditions restrictives et ils proposent qu'une autorité internationale renforcée assure le maintien de la paix internationale en maîtrisant l'agresseur. Pour eux, seule une guerre défensive peut être légitime, mais toute guerre défensive n'est pas nécessairement juste, ni même automatiquement légitime. Quant aux armes nucléaires, la position des derniers papes, depuis Pie XII, est la suivante : l'emploi de ce type d'armes est condamné sans appel, mais la dissuasion nucléaire peut être tolérée, comme un moindre mal, de façon provisoire, à condition que des efforts réels en vue du désarmement soient entrepris. C'est là aussi la position des évêquats français et allemand, mais pas de ceux des États-Unis et de la Hollande qui sont plus réticents concernant la dissuasion nucléaire⁴². Jean-Paul II semble maintenant s'acheminer lui aussi vers la position de ces derniers à mesure que la guerre froide s'estompe. Certains observateurs rapportent que le président Reagan aurait tenté, mais sans succès, de convaincre Jean-Paul II d'intervenir auprès des évêques des États-Unis pour qu'ils prennent une position moins radicale sur ces questions⁴³.

Pour ce qui est de l'arrêt de la course aux armements et de la nécessité du désarmement, les papes y ont insisté de plus en plus souvent, non seulement à cause du danger de guerre que cette course provoque, mais aussi à cause du gaspillage éhonté des ressources qu'elle comporte. L'enseignement pontifical n'est pas pacifiste au sens d'une complète non-violence, car le souci de la justice et de la liberté pousse les papes à accepter le droit à une défense légitime dans certaines situations. Il n'est peut-être pas surprenant que cette tension entre non-violence et légitime défense soit maintenue, car celles-ci se complètent réciproquement. À la limite, la théorie de la guerre juste peut en arriver à légitimer la violence en essayant de protéger le droit et la justice, tout comme la non-violence peut en venir à évacuer le souci légitime de la justice et des droits fondamentaux au profit de la paix définie depuis saint Augustin comme étant «la tranquillité de l'ordre». Ce qu'il faut, selon les papes du XX^e siècle, c'est assurer à la fois la justice et la paix, en essayant de réduire les risques de guerre et en diminuant de manière draconienne mais de façon contrôlée les niveaux d'armements. Pour ce qui est des armes nucléaires, les papes depuis Pie XII affirment que la dissuasion, non pas comme intention d'utiliser ces armes mais comme intention d'empêcher leur usage par un adversaire injuste, a peut-être encore sa place pour un temps limité. Mais cela présuppose que l'on fasse d'abord appel à une dissuasion non violente, au dialogue et aux négociations, car ce qui importe avant tout, c'est la justice et la solidarité, et pas seulement le droit dans ce qu'il a de plus formel.

Les discours de Jean-Paul II et de ses prédécesseurs privilégient cette recherche de la justice et de la solidarité, ainsi que l'éducation à la paix, la recherche sur la guerre et

42. Pour une analyse comparative des positions des évêques catholiques, voir : GUICHERD Catherine, *L'Église catholique et la politique de défense au début des années 1980 : étude comparative des documents pastoraux des évêques français, allemands et américains sur la guerre et la paix*, Publications de l'Institut universitaire des hautes études internationales, Paris, PUF, 1988.

43. Voir à ce sujet SWEET William, *The Nuclear Age. Atomic Energy, Proliferation and the Arms Race*, Washington, D.C. : Congressional Quarterly Inc., 1988, p. 273.

la paix, l'élimination des causes des guerres et des conflits (v.g. les atteintes aux droits humains, l'oppression politique et l'exploitation économique), et l'édification d'institutions internationales vraiment efficaces, capables d'assurer l'ordre et le bien commun. Les papes contemporains ont souvent été critiqués pour leur conservatisme ou pour leur manque de courage et de réalisme, mais en ce qui concerne leur enseignement sur la guerre et la paix au moins, il semble bien qu'il y a un large consensus qui affirme qu'ils ont apporté une contribution positive, et de plus en plus riche et significative par leurs nombreuses et vigoureuses interventions publiques pour éviter la guerre, pour en diminuer les excès et en limiter la durée, et ainsi contribuer à construire un nouvel ordre politique et socio-économique au plan international et mondial.

Jean-Guy Vaillancourt
 Département de sociologie
 Université de Montréal
 C.P. 6128, Succ «A»,
 Montréal, (Québec),
 Canada H3C 3J7

RÉSUMÉ

La paix est un des thèmes centraux de la plupart des grandes religions. Dans le christianisme, y compris dans le catholicisme, la paix, dans ses diverses dimensions, a été un objet important de méditation et de prédication. De l'Église primitive à saint Augustin, de saint Thomas d'Aquin aux papes du XX^e siècle, la réflexion sur la paix, ainsi que sur la légitime défense et sur la guerre, s'est développée en tenant compte de la fidélité aux textes de la révélation et de la tradition, et en s'adaptant au contexte de l'actualité historique et sociopolitique. Le présent essai étudie un aspect de l'enseignement de l'Église catholique sur les questions de paix, de guerre et de désarmement, à savoir les discours et écrits des papes Benoît XV (1914-1922), Pie XII (1939-1958) Jean XXIII (1958-1963), Paul VI (1963-1978) et Jean-Paul II (1978-), ainsi que ceux du concile Vatican II (*Gaudium et Spes*), qui ont traité de ces questions. Il met en lumière le caractère relativement progressiste de cet enseignement officiel du Vatican, alors que dans d'autres domaines la papauté peut sembler prendre des positions plutôt conservatrices.

SUMMARY

Peace is one of the central themes of most of the great religions. In Christianity, including Catholicism, peace, in its various dimensions, has been an important object of meditation and preaching. From the primitive Church to Saint Augustine, from Saint Thomas Aquinas to the popes of the twentieth century, reflection on peace, as well as on legitimate defence and on war, developed, taking into account faithfulness to the texts of revelation and tradition, and adapting itself to the context of current historical and sociopolitical events. This paper studies one aspect of the teaching of the Catholic Church on the questions of peace, war and disarmament, that relating to the speeches and writings of popes Benedict XV (1914-1922), Pius XII (1939-1958), John XXIII (1958-1963), Paul VI (1963-1978) and John-Paul II (1978-), as well as those of the Vatican II Council (*Gaudium et Spes*), that dealt with these issues. It throws light on the relatively progressive character of the official teaching of the Vatican on this subject; whereas in other areas, the papacy may seem to take rather conservative positions.

RESUMEN

La paz es uno de los temas centrales de la mayoría de las grandes religiones. En el cristianismo, e incluso en el catolicismo, la paz, en sus diversas dimensiones, ha sido un objeto importante de meditación y de predicación. De la Iglesia primitiva a San Agustín, de Santo Tomás de Aquino a los papas del siglo XX, la reflexión sobre la paz, lo mismo que sobre la legítima defensa y sobre la guerra, se ha desarrollado teniendo en cuenta la fidelidad a los textos de la revolución y de la tradición, y adaptándose al contexto de la actualidad histórica y socio-política. Este ensayo estudia un aspecto de la enseñanza de la Iglesia católica sobre cuestiones de paz, de guerra y de desarme, más precisamente los discursos y escritos de los papas Benito XV (1914-1922), Pio XII (1939-1958) Juan XXIII (1958-1963) Pablo VI (1963-1978) y Juan Pablo II (1978-), de la misma manera que aquellos del Concilio Vaticano II (*Gaudium y Spes*), quienes han tratado estas cuestiones. El artículo pone a la luz el carácter relativamente progresista de esta enseñanza oficial del Vaticano, mientras que en otros dominios el papado puede parecer tomando decisiones más bien conservadoras.